

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE
DE HUEZ ALPE D'HUEZ
MAIRIE ANNEXE DE L'ALPE D'HUEZ
38750 ALPE D'HUEZ

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 21 MARS 2011 A
LA MAIRIE DE L'ALPE D'HUEZ**

Membres du syndicat et invités présents :

- Denis DELAGE, Président
- Rolland ROCHE, Vice-Président
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Jean-Yves NOYREY, maire
- Nadine HUSTACHE, conseiller municipal
- Hervé MOSCA, conseiller municipal
- Gérard NACLARD, membre du syndicat
- Christian REVERBEL, directeur Service des Pistes SATA

- Laure BACLE (Directrice des Finances Mairie)
- Christiane TOMAMICHEL (administratif Afp)

Absents excusés :

- Eric CHALVIN, membre du syndicat
- Jean-Marc GARNIER, membre de la commission municipale
- Romuald ROCHE, membre du syndicat

La réunion débute à 14h00.

Avant d'évoquer les premiers points de l'ordre du jour, Denis Delage revient sur le compte-rendu de la dernière réunion en ce qui concerne :

1°) le recrutement d'un berger afin de seconder Tony Del Monte. La commune donne son accord pour cette embauche sur 4 à 5 mois sur la base de 1600€ brut/mois. Pour la Commune comme pour le Syndicat, la meilleure solution pour rémunérer cet emploi est de verser une subvention équivalente au Groupement des éleveurs en charge pour lui de salarier ce berger.

2°) Câbles de terre : ce sujet sera présenté à l'ordre du jour de l'assemblée des propriétaires qui donnera l'autorisation à la SATA d'enterrer ces câbles sur le secteur des Babars pour sécuriser le parcours des animaux.

3°) la date de l'Assemblée des propriétaires est arrêtée au samedi 16 avril à 13h45 à la Maison d'Huez.

4°) la date du nettoyage du pâturage est fixée au mercredi 1^{er} juin

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des travaux SATA sur le périmètre de l'AFP

- Piste d'Huez équipement d'enneigeurs :

Christian Reverbel fait lecture de la lettre qu'il propose de transmettre aux propriétaires en vue de la validation des travaux lors de l'assemblée des propriétaires.

Il s'agit de l'équipement de 28 enneigeurs sur la nouvelle piste aménagée qui permettront de fabriquer de la neige de culture dès les premiers froids de l'automne. Cela nécessitera quelques travaux de tranchée de l'ordre de 0.80 m de profondeur et de 1 m de largeur pour faire passer les canalisations, demandant ainsi l'autorisation à l'assemblée des propriétaires et à chaque propriétaire concerné.

Cela soulève plusieurs remarques en particulier celles d'Hervé Mosca sur la gestion de l'eau et de l'énergie en général dans le contexte du réchauffement climatique et de la préservation des ressources naturelles. D'autre part Hervé Mosca montre que les chiffres de consommation d'eau fournis par Christian Reverbel ne sont pas comparables, il s'agit d'une consommation ponctuelle pour le projet d'un côté alors que de l'autre, pour le massif, c'est une consommation annuelle moyenne.

Une étude de comparaison avec Auris, à la même altitude et d'exposition plein sud sur les chiffres de production, nous sera fournie par Christian Reverbel.

Hervé Mosca, craignant un gaspillage, cette piste d'huez étant exposée plein Sud entre 1500 et 1800m, demande s'il n'y a pas d'autres priorités pour la SATA comme la piste de Sarenne par exemple.

Christian Reverbel rappelle que nous sommes l'une des seules stations à n'être pas reliée à son village, et que cela représente un atout exceptionnel pour la valeur touristique et économique de la station. Quant au dossier de Sarenne en équipement de neige de culture élémentaire, le maire a fait réactiver le dossier pour faire en sorte que l'enquête publique redémarre.

Jean-Yves Noyrey souligne qu'il ne faut pas comparer Sarenne avec Huez, et que l'intérêt de la piste d'Huez, entre autre, repose sur le fait que lorsqu'il y a du vent sur la station, Huez est protégé, et qu'à ce jour, toutes les stations ont de la neige avec leur village.

Hervé Mosca demande si nous sommes obligés de produire de la neige sur place au lieu de la faire transporter ponctuellement.

A cela, Christian Reverbel répond que le transport par camion serait trop compliqué. Il y a une réserve d'eau prévue pour les enneigeurs, offrant aussi un côté ludique pour le tourisme d'été.

Hervé Mosca s'inquiète du devenir des enneigeurs après la saison d'hiver. Christian Reverbel se propose de les démonter si on lui en fait la demande. Le démontage sera donc demandé

Jean-Yves Noyrey rappelle l'Article 1 de la convention commune/Afp, où il est bien précisé qu'on fait voter les travaux par l'Assemblée des Propriétaires puis on demande l'accord de tous les propriétaires concernés (réseaux d'enneigeurs).

Le Syndicat après avoir entendu les différentes remarques procède à un vote indicatif, le projet est soutenu par 3 voix contre 1, 2 membres étant absents.

➤ Travaux sur le Rif Nel : Déferrage aux bergers (compléments d'équipements à faire) et télécabine du Rif Nel

Afin de répondre à une sursaturation de la clientèle débutante, les outils actuels ne répondent plus aux besoins et deviennent trop obsolètes. Il convient de supprimer ces équipements et de mettre en place un télécabine (sous forme de petites cabines débrayables) afin de pouvoir :

- 1) absorber cet afflux de clientèle
- 2) donner du ski « propre » (accueil des enfants...)
- 3) véhiculer les piétons des Bergers à 1800,
- 4) transporter les Vétéristes l'été

Dans le cadre de ce remplacement, 3 pistes seront aménagées :

- -une permettant l'accès à 1800
- une deuxième permettant la bascule vers la piste des Poussins
- une troisième qui permettra de rejoindre le Rif Nel

Pour Denis Delage la deuxième piste suppose un aménagement et un reprofilage dans le secteur du Taburle, c'est donc un projet qui concerne particulièrement l'afp et les propriétaires. Il regrette de ne pas avoir été consulté plus en amont sur ce projet déjà bien avancé et propose d'aller voir ses conséquences éventuelles sur le terrain le plus rapidement possible.

➤ TRAVAUX ANIM'ALP :

Christian Reverbel nous fait part :

- 1°) de la suppression de l'itinéraire de la Combe du Bras laissée aux piétons.
- 2°) que les qualifications de la Mégavalanche vont se faire sur le commune d'Huez
- 3°) que la mégavalanche ne passera plus sur Villard, mais par Poutran Via Allemont
- 4°) d'une demande d'autorisation d'emprunter la nouvelle piste d'Huez aménagée en piste VTT fauchée, qui sera adressée à l'Afp.

➤ BUDGET :

Denis Delage présente les prévisions budgétaires, pour les redevances versées aux propriétaires soit on reste sur 25 € l'ha soit, compte tenu de la Trésorerie confortable (46 469.35 € sur le compte de la Trésorerie et 5 000 € placés en SICAV) on verse 50 € l'ha de redevances 2011.

Une simulation avec les 2 propositions sera présentée lors de l'Assemblée des propriétaires

A une question de G.Orcel, il lui est précisé que l'achat de pièges contre les rats taupiers est budgétisé.

D'autre part, si Tony le souhaite, lors de la journée de nettoyage, des volontaires pourraient l'aider à l'installation des pièges.

➤ QUESTIONS DIVERSES :

- Jean-Yves Noyrey évoque l'urgence de l'installation d'une cuve de réserve d'eau entre le relais et le sentier panoramique pour assurer la sécurité en cas d'incendie.
- Un bilan sur la 1^{ère} année de mise en place de la convention commune/Afp sera remise à Denis Delage afin d'évaluer le nombre de propriétaires qui ont signé cette convention et la surface que cela représente.
- Jean-Yves Noyrey informe que des canalisations d'eau seront posées entre les restaurants d'altitude (poutat et signal) et la station. Le planning de ces travaux devra être précisé avec Tony.

- Peintures intérieures de la cabane du Berger :

René-Marc Bauchon, responsable du centre technique, en a été informé, et a intégré ces travaux dans son planning.

- Panneaux d'information :

Alain Nardou, chargé du bureau d'études a fait effectuer un devis auprès de l'Entreprise « PIC BOIS » pour un montant de 5500 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

Le Directeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delage', written over a large, stylized, scribbled-out mark.

Denis Delage